

Ateliers « Passerelle »

6 rue des imprimeurs

67200 Strasbourg

Tel : 03 88 10 34 45



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Chantier Participatif avec Haies Vives d'Alsace en décembre 2022

« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

Association inscrite au Registre des Associations au volume XXXVII n°107 – SIRET 319995320 00029 –
Code APE 8790B



association
"entraide
Le Relais"



Strasbourg.eu
eurométropole



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national
«l'Emploi et Inclusion» 2014-2020
UNION EUROPÉENNE

Sommaire

1	Rappel des objectifs	3
2	Les moyens	4
2.1	Les salariés et intervenants.....	4
2.2	Les moyens matériels et techniques	4
3	Etat des lieux.....	4
3.1	Tentatives d'ouverture	4
3.2	Un accompagnement personnalisé	5
3.3	Nos limites et nos possibles dans l'accompagnement	5
4	Les actions réalisées	6
4.1	Phase d'accueil	7
4.2	Orientation vers la structure.....	7
4.3	Personnes présentes dans l'action.....	8
4.3.1	Caractéristiques des personnes	8
4.3.2	Bénéficiaires du RSA :.....	10
5	Les modalités de mise en œuvre.....	10
5.1	Les ateliers collectifs	10
5.1.1	Chiffres et présentations des ateliers collectifs en quelques lignes.....	10
5.1.2	Témoignage de l'équipe encadrante.....	12
5.2	Suivi individuel	14
5.3	Partenariat et ouverture	14
5.4	Les sorties et évolutions	14
5.4.1	Quels contrats de travail, quelles formations ?	15
5.5	Analyse de ces sorties.....	15
6	Projet 2023 :.....	16
	CONCLUSION.....	16

1 Rappel des objectifs

Le dispositif des ateliers Passerelle tente d'accompagner des personnes isolées, en situation d'exclusion sociale et éloignées de l'emploi.

Une majorité des personnes accueillies sont bénéficiaires du RSA mais nous accueillons également des personnes bénéficiant d'autres allocations ou sans ressource.

Notre objectif est de permettre aux participants de s'engager dans un projet concret. Par le biais du dispositif, les personnes ont l'occasion de retrouver un rythme, de sortir de leur isolement afin de s'envisager à nouveau. La participation aux ateliers vise la revalorisation des personnes, la mise en avant de leurs compétences, leur permettre de se confronter aux autres et de travailler sur des freins identifiés afin qu'elles se rapprochent de l'emploi quand cela est possible.

L'action se réalise en conformité avec le cahier des charges de l'Atelier Passerelle validé par la Collectivité Européenne d'Alsace début 2014 et s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FSE 2021-2022.

2 Les moyens

2.1 Les salariés et intervenants

Service administratif : 0,16 etp (charges indirectes)

Accompagnement social et suivi pédagogique : 1 etp travailleur social

Coordination du projet : 1 etp

Encadrant-formateur : 0,50 etp

Service entretien - nettoyage : 0,34 etp (charges indirectes)

Prestataires externes avec des compétences spécifiques selon les activités proposées

2.2 Les moyens matériels et techniques

3 bureaux d'accueil pour les intervenants et les usagers

2 salles de réunion et d'accueil des ateliers pour les activités de groupe

1 espace cuisine pédagogique

1 terrain de plantation, 2 serres

Véhicules mis à disposition par l'association selon les besoins



3 Etat des lieux

3.1 Tentatives d'ouverture

Après un temps de démarrage et d'intégration au sein du collectif proposé, nous incitons régulièrement les personnes à découvrir de nouveaux lieux, d'aller à la découverte d'autres structures culturelles ou associatives afin de favoriser leur insertion sociale de façon durable. En effet, il nous paraît important qu'elles ne se focalisent pas uniquement sur les ateliers passerelle d'Entraide le Relais mais qu'elles puissent aussi trouver leur place dans d'autres sphères. Dans cette perspective, nous avons pu proposer 4 ateliers photos avec

visites d'expositions, 6 sorties « découvertes de lieux culturels/de socialisation », 10 rencontres festives/moments de convivialité, 4 sorties nature et 1 chantier participatif.



Atelier photo et visite médiatisées

A Stimultania octobre 2022

3.2 Un accompagnement personnalisé

Poursuivre l'accompagnement individuel au-delà des 2 années de parcours s'est représenté en 2022 de façon ciblée. Ce choix s'est fait uniquement pour les personnes dont la concrétisation d'un projet devait aboutir plus tardivement ou pour les personnes nécessitant un accompagnement vers l'extérieur plus progressif. En effet, certains usagers ont besoin de se retrouver en bout de parcours (une fois qu'ils n'ont plus accès aux ateliers collectifs d'Entraide le Relais) pour faire la démarche d'aller vers l'extérieur. Afin que cela ne se fasse pas de façon brutale, nous continuons notre accompagnement individuel jusqu'à ce qu'un relais fiable et durable avec une autre structure se mette en place. Ce relais n'est pas toujours simple à trouver surtout pour les personnes souffrant d'un handicap. Cette prolongation d'accompagnement individuel s'est fait également pour des personnes ayant trouvé un emploi en Structure d'Insertion par l'Activité Economique, afin de soutenir ce changement et faire en sorte que les personnes n'abandonnent pas trop rapidement, face aux difficultés que peut représenter une reprise d'activité.

3.3 Nos limites et nos possibles dans l'accompagnement

Nous avons été à nouveau confrontés à de sérieuses limites lorsque l'orientation aux ateliers Passerelle est imposée à la personne dans le cadre d'une référence RSA.

Sans adhésion de sa part, il nous est difficile de l'accompagner et de la remobiliser. L'accompagnement se transforme alors en relances régulières, par téléphone, par courrier, à des entretiens individuels qui servent essentiellement à réaliser des démarches administratives mais l'intégration dans les ateliers collectifs est difficile voire impossible. La mobilisation des personnes est compliquée aussi lorsqu'elles ont d'importants problèmes de santé ou lorsqu'elles ont des enfants en bas-âge.

11 personnes ont trouvé un emploi durant leur parcours aux ateliers, 5 ont pu réaliser une formation, 1 personne a pu se tester lors d'un stage et 2 personnes ont été réorientées vers un référent/dispositif d'insertion professionnelle. Dans ce cadre le travail de partenariat avec les structures d'insertion par l'activité économique, les conseillers emploi de la C.E.A et de Pôle emploi est primordial.

L'insertion professionnelle reste compliquée pour une part de notre public trop éloigné de l'emploi, trop marginalisé. Pour ce public, notre objectif sera davantage de les aider à sortir de l'inactivité, de conduites addictives et de les orienter par la suite si possible vers du bénévolat ou des activités en centre socioculturel.



*Atelier semis avec un autre service de l'Association, « Les Marmites »
Mars 2022.*

4 Les actions réalisées

4.1 Phase d'accueil

	2021	2022
Nombre d'entretiens d'inscription	39	58
Nombre d'entrées dans l'action	27	41

Nous avons accompagné **41** nouveaux participants en 2022 sur **68** usagers.

Nous sommes toujours confrontés à l'irrégularité de certaines personnes inscrites dans le parcours. Les personnes orientées sont parfois dans de telles difficultés qu'elles peinent à tenir leurs engagements. Crises d'angoisse, difficultés à sortir de chez elles, addictions, prise de traitements rendant les réveils difficiles, autant de freins que nous tentons de travailler avec elles.

Même si le contexte sanitaire est à présent plus favorable, ces deux années d'épidémie ne sont pas sans conséquence sur le public. En effet, nous constatons un changement réel depuis le Covid. Les personnes ont plus de difficulté à se mobiliser, à être en groupe et à trouver du sens à une reprise d'activité professionnelle. De plus, l'image de l'emploi n'est pas toujours positive pour les personnes que l'on rencontre, en lien avec des expériences passées, avec des conditions de travail à forte pénibilité vécues surtout lorsqu'il s'agit de postes pour des profils ayant peu de qualification.

4.2 Orientation vers la structure

Les personnes sont orientées vers les ateliers par les partenaires des secteurs médico-sociaux ou professionnels. Le travail partenarial est primordial et est une volonté forte de l'équipe. Il permet un regard croisé sur les accompagnements.

Les principaux objectifs des orientations évoqués par les partenaires

- Le développement de lien social et la reprise de confiance en soi.
- La reprise d'un rythme : ponctualité, travail en groupe, reprendre une activité physique en vue de la construction d'un projet professionnel ou d'une insertion sociale.
- Certains partenaires formulent une demande d'évaluation, de mise en situation se rapprochant de l'emploi. Le parcours dans les ateliers permet de situer la personne dans son parcours d'insertion professionnelle (notion d'engagement, de capacités, de régularité, de motivation...).

- Soutenir la personne dans ses démarches de soins (réduire ses consommations si elle présente une addiction/éviter une rechute en accompagnant une sortie de cure, ou alors se rendre compte de problèmes de santé en lien avec une mobilisation physique et inciter la personne à les prendre en main).

4.3 Profil des personnes présentes dans l'action

Nombre total de participants : 68

Bénéficiaires du RSA : **54**

Sans ressources : **8**

Bénéficiaires de l'AAH : **5**

Allocation délivrée par Pole emploi : **1**

79 % des bénéficiaires perçoivent le RSA.

4.3.1 Caractéristiques des personnes

Répartition par sexe :

Homme	42
Femme	26

Nous constatons que les hommes restent majoritaires (61% d'hommes et 39% de femmes). Le parcours d'insertion est proposé aux hommes et aux femmes sans discrimination. Nous assurons un accueil identique.

Tranche d'âge des usagers :

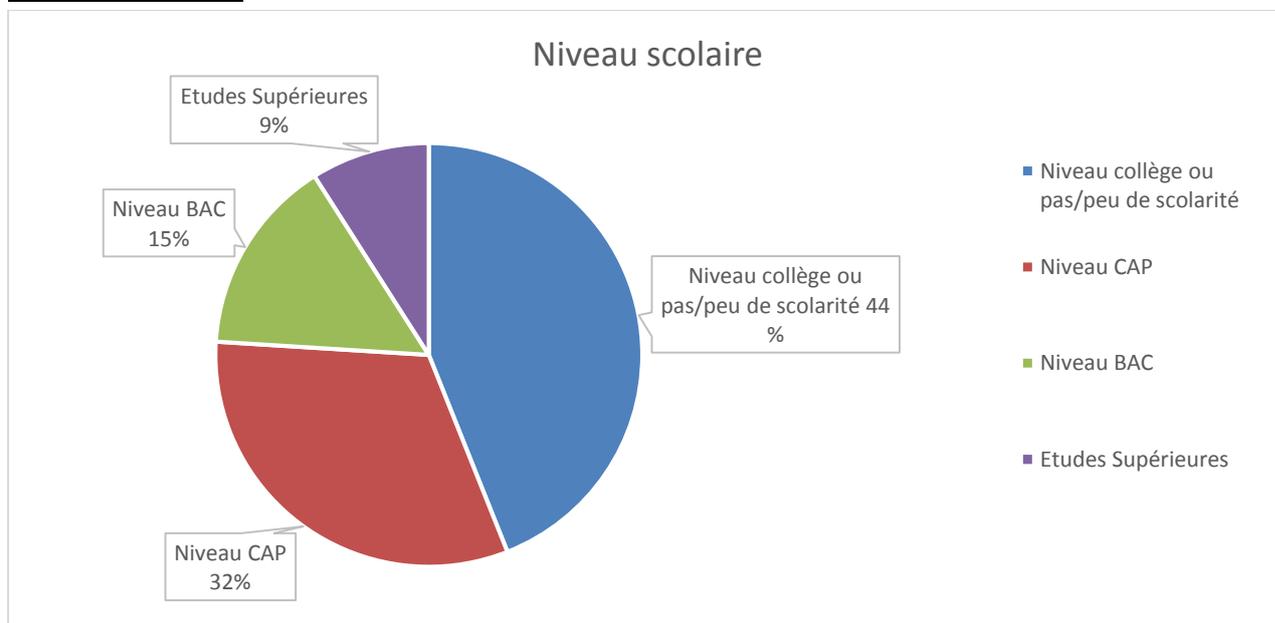
18-24 ans	4
25-44 ans	32
45-54 ans	20
55-64 ans	11
65 ans et +	1

76% des bénéficiaires ont entre 25 et 54 ans. Une majorité des personnes accompagnées cumulent les problématiques, elles sont isolées et ont une période d'inactivité professionnelle assez longue. La santé, incluant aussi les addictions, reste un frein notable pour les personnes que nous accueillons. L'isolement et la perte de confiance peuvent s'y ajouter. En 2022, nous avons accueilli 4 jeunes de moins de 25 ans, un public quasiment absent des ateliers auparavant.

Logement :

La plupart bénéficie d'un logement dans le parc locatif social. En moindre nombre, certaines personnes sont en hébergement d'urgence ou en hébergement type CHRS ou en Résidence Sociale.

Niveau scolaire :



Les chiffres démontrent un faible niveau de qualification des personnes inscrites aux ateliers Passerelle. En effet, la moitié des effectifs n'a aucun diplôme et n'est pas allé au-delà du collège. Pour ce public, nous rencontrons régulièrement des difficultés avec l'écrit, un frein notable pour le retour à l'emploi.

Cependant nous remarquons une augmentation constante du nombre de personnes ayant obtenu un diplôme supérieur au BAC. Ces personnes ont soit obtenu leur diplôme à l'étranger ou soit elles ont des problèmes de santé physiques ou psychiques entravant leur insertion professionnelle.

Les personnes sont sans emploi notamment en raison :

- D'une problématique santé ou d'un problème d'addiction
- D'une longue période d'inactivité et/ou d'un manque de qualification
- De leur âge, combiné à une longue période d'inactivité
- D'un problème de langue et/ou d'une méconnaissance du système

Nombreuses sont les personnes accompagnées ayant d'importants problèmes de santé, environ 50% de notre effectif a des problèmes d'addiction ou de santé psychique ou psychiatrique, une part non négligeable dont les difficultés entravent grandement tout projet

d'insertion professionnelle. Pour autant, le parcours dans les ateliers garde tout son sens pour ces personnes qui souffrent d'isolement et de stigmatisation dans notre société.

4.3.2 Bénéficiaires du RSA :

De manière générale, les contrats d'engagement RSA sont principalement liés à la vie quotidienne, l'emploi, la formation ou les soins. 79% de notre public est bénéficiaire du RSA, nous sommes référents RSA pour la quasi-totalité ou référents secondaires lorsque la personne est SDF et/ou a besoin d'un accompagnement administratif et social conséquent.

5 Les modalités de mise en œuvre

5.1 Les ateliers collectifs

343 ateliers ont été organisés pendant l'année soit **974.5 heures**. Soit une moyenne de 28 ateliers par mois.

Des ateliers sont proposés quotidiennement à raison d'une ou deux activités par jour. Un grand nombre d'ateliers se déroule à une fréquence régulière et fixe à l'année.

Les ateliers couvrent différents domaines et sont variés de par leur contenu et leurs encadrants. Un grand nombre de participants s'inscrivent au même atelier dans la durée, ce qui permet un réel apprentissage, une réelle découverte.

Les ateliers sont choisis dans un premier temps par les bénéficiaires en fonction de leurs projets ou de leurs envies, d'autres sont conseillés par le référent de parcours à la personne quand une difficulté est constatée et qu'un atelier peut aider à la résoudre (par exemple : participer à l'atelier Facilite ta Com pour travailler sa confiance en soi).

1326 participations aux ateliers ont été enregistrées pour l'année, dont **865** participations pour les bénéficiaires du RSA (**soit 65%**).

En moyenne, nous avons eu en moyenne 4 personnes présentes par atelier.

5.1.1 Chiffres et présentations des ateliers collectifs en quelques lignes

En 2022, nous avons proposé :

➤ **81 ateliers Cuisine :**

Cet atelier s'adresse aux personnes désirant travailler en restauration ou apprendre à cuisiner, sensibilisation aux règles d'hygiène et au rythme de ce domaine d'activité. Plaisir

de faire soi-même, d'apprendre, valorisation des compétences de chacun. Partage d'un moment de convivialité au moment du repas.

➤ **76 ateliers Jardin :**

En atelier jardin, les personnes participent à l'entretien d'un potager bio, des semis jusqu'à la récolte. Nous y gérons également l'entretien du jardin d'agrément (taille d'arbre, taille de haies, plantations, tonte...), ce qui permet à certains d'appréhender concrètement ce domaine d'activité pour une éventuelle orientation professionnelle.

➤ **36 ateliers Informatique :**

Apprendre les bases du traitement de texte et faire des démarches sur Internet (Pôle Emploi, Caf.) pour plus d'autonomie.

➤ **31 ateliers Travaux d'extérieur/projet manuel :**

Cet atelier permet de mettre en avant des compétences individuelles et à d'autre de découvrir le travail manuel. Il permet également de se tester physiquement.

➤ **28 ateliers Communication :**

Travailler la prise de parole dans un groupe, l'argumentation et l'adaptation du langage en fonction de l'interlocuteur. Améliorer sa communication de façon générale.

➤ **24 ateliers Artistique :**

Initiation à plusieurs techniques artistiques, élaboration d'un projet commun, cet atelier a pour but de redécouvrir et développer sa créativité.

➤ **19 ateliers sport, pratique de la Marche Nordique**

Principalement axés sur la pratique de la marche nordique et de la gym douce, ces ateliers visent le réentraînement à l'effort, la reprise d'une activité physique pour entretenir sa santé. En fin d'année, nous nous sommes intégrés aux ateliers sport proposés par la Ville de Strasbourg. Afin de rendre accessible ces animations proposées au grand public aux bénéficiaires des ateliers passerelle et favoriser la mixité.

➤ **16 ateliers d'écriture :**

Cet atelier tente de façon ludique et créative de développer l'aisance à l'écrit chez les participants. En développant leur imaginaire, leur vocabulaire, les personnes peuvent retrouver un plaisir d'écrire sans avoir peur du jugement.

➤ **6 découvertes de lieux culturels/de socialisation :**

Rencontres avec des associations sur le territoire : Wagon Souk, Par enchantement, jardin botanique, médiathèque.). Découvertes de lieux accessibles à tous pour favoriser l'insertion sociale des personnes en dehors du parcours aux ateliers passerelle.

➤ **5 ateliers couture :**

Initiation à la couture ou perfectionnement, les personnes ont pu faire des petites réalisations. La couture développe la minutie, la concentration, le plaisir de faire soi-même.

➤ **4 visites Culturelles et/ou ateliers photo :**

Visites d'expositions et découvertes de lieux culturels pour une ouverture vers l'extérieur. Initiation à la prise en main d'un appareil photo. Permettre une autre perception de ce qui nous entoure. Initiation à des logiciels de traitement d'image.

➤ **4 Sorties Nature :**

Temps de convivialité pendant la période estivale afin de permettre aux personnes de quitter Strasbourg, de découvrir des sites naturels et se dépenser physiquement.

➤ **10 rencontres festives/moments de convivialité :**

Réel levier d'intégration et de mobilisation, ces moments de convivialité sont primordiaux pour favoriser une bonne cohésion dans les groupes.

➤ **1 chantier participatif :**

Participer à un chantier participatif c'est participer à un chantier en collaboration avec une autre association. C'est l'occasion de mixer les publics, découvrir d'autres acteurs de la vie associative et valoriser les compétences des participants sur des projets ouverts vers l'extérieur.

Les ateliers proposés n'ont pas tous les mêmes objectifs mais ont une même visée : la réinsertion sociale et professionnelle des usagers.

5.1.2 Témoignage d'un accompagnement :

« J'ai rencontré Mr I. accompagné de son référent en mars 2022. Mr I. est sorti d'incarcération depuis peu. Il est sorti avec son simple bagage. Peu de famille, ou des liens qui se sont délités. Pas de logement. Peu d'économies, juste ce qu'il a obtenu en travaillant en prison. A 52 ans, il a tout à concevoir. Une place et des repères à retrouver. Des liens à reconstruire. Des regrets. Mais également, de la confiance à regagner et beaucoup de courage pour se ré envisager. Quand on y réfléchit, quand on y est confronté, on prend conscience de l'importance du soutien et de l'accompagnement nécessaire dans un tel contexte.

Mr I. démarre une participation aux ateliers. Malgré une nervosité palpable lors du premier atelier, il fait un retour enthousiaste. Il apprécie le cadre et les encadrants, les ateliers et plus particulièrement ceux proposés en extérieur, le fait de « faire », de se mettre en mouvement, de réaliser quelque chose de concret. Nous avons pu constater la fierté que cela lui apportait. Il aime aussi des choses simples, se retrouver avec les autres participants, l'ambiance générale, légère et rassurante. Il s'implique et fait preuve de motivation.

Dans les échanges, en entretien individuel, la bonne humeur et l'attitude positive affichées cachent un stress et un blocage bien présent. Mr I. fait ainsi part de sa difficulté à sortir de chez lui, à « affronter » l'extérieur. Il me révèle que passer la porte de son hébergement, se retrouver confronté à l'extérieur, aux gens, au monde, au rythme de la vie, à la vie elle-même, est une réelle épreuve. Et puis, il y a toutes ces évolutions, dans la ville, dans la société, et les gens qui ont changé. Mr I souhaite se centrer sur lui maintenant qu'il est dehors. Il a rompu les liens qu'il estimait toxique pour sa réinsertion. Cette démarche engendre forcément de la solitude.

Plusieurs années en prison, à vivre en huis clos ont abimé une spontanéité, une facilité d'action, banale à nos yeux. Mr I. explique se retrouver régulièrement bloqué devant sa porte, à ne pas oser la franchir. Ce qui lui permet de se lancer ? avoir un objectif, une action concrète à réaliser : un entretien avec son référent, une démarche, un atelier. En dehors de ça, difficile pour lui d'aller profiter de sa nouvelle liberté. « Vous savez, en prison on est assisté, constamment, pour tout. On peut passer des journées entières sans avoir besoin de sortir de sa cellule. Sans voir personne. »

Mr I. fait part de l'importance d'être soutenu et accompagné. Il ne se sent pas encore prêt. Il a besoin de cette aide pour se lancer progressivement et être plus armé pour s'envisager dans la société, dans le monde du travail. Comment retrouver une place ? Ses objectifs

sont simples et humbles : retrouver une « vie normale » et ne plus dépendre des minimas sociaux. D'autant que ses faibles ressources gagnées en prison ne vont pas lui permettre de bénéficier du RSA dans l'immédiat. Il doit vivre durant 3 mois avec ses petites économies. Il n'a pas trop de frais, dit pouvoir se débrouiller, mais tout de même, c'est juste, et surtout injuste. Il sent la pression, il va falloir s'y mettre, rapidement aller travailler, gagner son argent. Pas trop le temps de reprendre ses marques. De s'armer. Il faut prendre le rythme du dehors. Vite. S'adapter à une nouvelle temporalité. Suivre le mouvement pour ne pas rester sur le bas-côté.

Alors Mr I. postule, se présente à des entretiens, ne se démonte pas. Il tente, il y va. Et ça paye. Sa franchise, sa jovialité sont appréciés. Un emploi en insertion, il n'en demande pas plus pour se ré envisager. Il signe un contrat d'insertion, après un parcours de 3 mois aux ateliers. »

Ecriture croisée de l'équipe encadrante.

5.2 Suivi individuel

323 entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre du suivi dont **58** entretiens d'accueil pour présenter le dispositif.

Constats concernant la participation des usagers :

La régularité dans le parcours et l'implication aux ateliers restent pour une grande partie des personnes accueillies une démarche difficile. La santé, qu'il s'agisse de difficultés d'ordre physique, psychique ou d'addiction, freine considérablement la volonté des participants. Il nous faut conserver le lien et relancer de manière régulière pour éviter le prolongement des absences.

Cela n'empêche pas certains de trouver avec les ateliers un point d'attache, un moyen de structurer sa semaine, une occasion de retrouver des « collègues » et de rythmer son temps.

Cette organisation une fois intégrée permet en parallèle de mettre en place d'autres démarches : des rendez-vous médicaux, des liens familiaux qui se renouent, une mobilisation plus concrète pour trouver une formation, un emploi. S'envisager à nouveau de manière concrète.

5.3 Partenariat et ouverture

Toujours dans une optique d'ouverture et de complémentarité, le service privilégie un travail de partenariat avec les acteurs de l'insertion. Les chantiers ou entreprises d'insertion sont nos interlocuteurs privilégiés lorsque les personnes sont prêtes à reprendre une activité professionnelle.

5.4 Les sorties et évolutions

10 sorties en emploi (CDD de moins de 6 mois)
11 abandons (sans donner d'explication)
8 sorties pour raison de santé
3 sorties en formation qualifiante
2 orientations vers un référent social (fin des 2 années de parcours)
2 sorties en emploi CDI
1 réorientation vers un référent professionnel (pôle emploi ...)
1 sortie car incarcération
1 stage réalisé

5.4.1 Quels contrats de travail, quelles formations ?

<ul style="list-style-type: none">• 6 CDDI (Vêtis, Horizon amitié, Régie des Ecrivains)
<ul style="list-style-type: none">• 4 CDD-mission intérimaire (BTP, soudeur, commercial)
<ul style="list-style-type: none">• 3 formations (dispositif des Etoiles et des Femmes en restauration, formation au CFPPA d'Obernai en maraichage, Formation conducteur de car).
<ul style="list-style-type: none">• 2 CDI (1 à temps plein en plonge et 1 à temps partiel en hôtellerie)
<ul style="list-style-type: none">• 1 stage en maraichage

5.5.1 Analyse de ces sorties

Les problèmes de santé restent une problématique dominante pour le public accueilli. Ainsi, la fin d'un parcours aux ateliers pour raison de santé n'est pas négligeable.

12 personnes ont trouvé un emploi, il est à noter que 10 de ces contrats sont à durée déterminée.

6 personnes ont signé des contrats aidés, contrats vraiment adaptés au public accueilli, permettant aux personnes de reprendre une activité professionnelle de façon progressive et accompagnée.

Plus la période de chômage est longue plus il est difficile d'en sortir, c'est pourquoi nous encourageons vivement nos bénéficiaires à affiner leur projet professionnel en réalisant des stages, réelle source d'opportunités professionnelles pour les personnes qui se font un réseau et se testent dans un secteur d'activité. Mais ces stages ne sont pas toujours faciles à trouver et les personnes ne sont pas toujours prêtes à travailler « gratuitement ». Il nous

faut travailler avec elles lors des entretiens individuels sur leurs représentations. Un stage demande une réelle mobilisation de la personne mais elle reste durant cette immersion bénéficiaire de l'allocation qu'elle perçoit et agit pour son insertion professionnelle future.

6 Projets 2023 :

Poursuivre et développer de nouveaux projets en partenariat avec d'autres structures pour favoriser l'ouverture vers l'extérieur du public, ces structures peuvent être à visée culturelle ou d'insertion sociale.

Proposer des moments de convivialité pour fédérer les groupes et rencontrer les personnes dans un contexte moins formel.

Nous allons accueillir en 2023, un stagiaire en formation d'art-thérapie, l'occasion de tester une nouvelle approche avec le public. Nous avons aussi pour projet d'embaucher à temps partiel une psychologue pour compléter notre équipe et donner l'occasion aux personnes très en difficulté de déposer leur histoire à un professionnel formé.

Comme avancé précédemment, nous observons un changement du public présent aux ateliers, le contexte actuel fait que les personnes les plus proches de l'emploi trouvent actuellement facilement un emploi. Ces opportunités d'insertion sont évidemment positives pour les personnes concernées mais ce phénomène nous confronte aussi à une difficulté de préserver une belle dynamique au sein de nos ateliers. En effet, restent dans nos effectifs actuels, ceux pour qui l'emploi est compliqué voire inenvisageable, la mobilisation régulière semble déjà un objectif compliqué à atteindre.

L'équipe se questionne ses pratiques pour faire face à ce changement, la présence d'une psychologue permettra peut-être de répondre mieux aux problématiques du public rencontré. Elle a également relancé une communication sur le dispositif aux différents partenaires, nouveaux partenaires, pour faire savoir qu'il y a des places disponibles. Cette communication a déjà eu son effet puisque nous avons accueilli davantage de personnes en 2022 dans le dispositif qu'en 2021 et cela semble se poursuivre en 2023.

CONCLUSION



*Février 2022 : Atelier semis avec la présence de notre bénévole Alain
Présent quasiment tous les jours aux ateliers.*

Nous sommes confrontés cette année à des difficultés de mobilisation du public, les personnes inscrites dans le dispositif sont souvent irrégulières et leur investissement dans le collectif reste partiel dans certaines situations. En effet Les personnes orientées ont souvent eu des accidents de la vie qui les ont profondément marqués, deux ans d'accompagnement sont souvent nécessaires pour qu'elles regagnent en confiance. Le parcours dans les ateliers collectifs leur permet une reprise de rythme et de renouer des liens avec l'extérieur, un petit noyau a pu construire un projet d'insertion professionnelle.

L'un des principaux objectifs que nous visons pour la presque totalité de notre public est la sortie de l'isolement. Nous observons chez les personnes que nous accompagnons un réel besoin de convivialité, point d'ancrage pour fédérer un groupe qui a plaisir à se retrouver chaque semaine autour d'un projet.

Les offres d'emploi sont nombreuses dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique, les personnes les plus proches de l'emploi ont l'occasion de rebondir et quittent rapidement notre dispositif, il s'agit d'accompagner les autres peut-être plus en difficulté : encourager une participation régulière à nos ateliers collectifs, inciter aux démarches de soins, encourager les actions bénévoles quand cela est possible, ceci afin que chacun puisse trouver sa place dans notre société en pleine mutation.